

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Compte rendu de la rencontre du comité consultatif de transport du Centre de service scolaire des Draveurs tenue le 25 novembre 2025, à 17 h, en visioconférence.

Sont présents :
Madame Valérie Carrier, directrice
Monsieur Steve Desrochers, membre du comité EHDAA
Madame Manon Dufour, directrice générale, Centre de services scolaire des Draveurs
Madame Marie-Hélène Gauthier, directrice adjointe du Service du transport, de la clientèle et de la performance organisationnelle
Monsieur Maurice Gendreau, membre du conseil d'administration
Madame Anne-Marie Loiselle, membre du conseil d'administration
Monsieur Mario Vachon, directeur général, Collège Saint-Alexandre
Monsieur Sébastien Tremblay, directeur du Service du transport de la clientèle et de la performance organisationnelle

Sont absents :
Madame Kathleen Barrette, responsable de l'expérience client en développement des affaires et marketing à la STO
Madame Carine Demanga, représentante du comité de parents
Madame Marie-France Joannis, membre du conseil d'administration

1. Ouverture de la séance

Monsieur Sébastien Tremblay procède à l'ouverture de la séance à 17 h 07.

Maurice Gendreau propose l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Maurice Gendreau propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Approbation du compte rendu de la séance du 6 juin 2025 et suivis

Un retour est fait sur la géomatique comme discuté lors de la dernière rencontre. Le directeur, Monsieur Tremblay, espère que cela sera en place d'ici la fin de l'année scolaire et que nous puissions mettre à la disposition des parents quelques informations, tel que l'école de territoire.

Le transport commence également à travailler avec l'entreprise CSched pour optimiser les transports. En effet, avec les enfants des programmes particuliers, l'optimisation pourra nous aider à offrir un meilleur service.

En ce qui concerne l'électrification des transports, le gouvernement a assoupli les règles et prolongé la durée de vie des autobus.

Le compte rendu est proposé par Monsieur Mario Vachon.

4. Élection de la présidence et vice-présidence du comité

Lors du dernier comité de transport, il a été suggéré de conserver la même présidente soit madame Joanisse pour l'année 2025-2026. Il est entendu avec les membres étant donnée l'absence de Madame Joanisse que Monsieur Tremblay animera la rencontre du comité.

5. Statistiques relatives aux élèves transportés (en date du 30 septembre 2025)

Présentation du tableau de la clientèle, on peut constater une baisse du nombre d'élèves du primaire et du secondaire.

Il est également mentionné que le nombre d'autobus est resté le même parce que nous avons intégré des élèves qui étaient en berlines dans les autobus. Le document nous informe également une diminution de 11 berlines principalement due à l'évaluation des besoins des élèves par l'équipe des transports et la collaboration avec l'ergothérapeute et la réorganisation des stages dans les écoles secondaires.

6. Présentation du budget 2025-2026

La directrice générale mentionne qu'il y a eu un enjeu avec les budgets. En effet, celui-ci est adopté, en général, au 30 juin. Par contre, cette année, il a été adopté le 30 octobre.

Comme il est démontré, avec le budget, le travail réalisé par notre équipe de transport visant l'amélioration de la planification de nos trajets, l'utilisation optimal de chaque place dans les autobus et l'attribution des berlines en fonction des besoins permet de diminuer notre écart négatif dans le Budget du transport pour l'année 2025-2026.

Le budget est proposé par Madame Valérie Carrier.

7. Informations ou questions diverses;

Demande d'accommodement

Un membre questionne sur le processus des demandes d'accommodements. La directrice ajointe explique qu'il y a eu plus de 1500 demandes et que cela peut expliquer

les délais. Aussi, avec le retrait des berlines, il y a de moins en moins de place pour les demandes d'accommodement.

Un membre propose que les demandes d'accommodements soient transmises dès le mois de juin pour aider à la planification de septembre. Il est expliqué que la méthode c'est premier arrivé premier servi. De plus, il est important de comprendre que les demandes d'accommodements sont accordées s'il reste de la place dans les autobus. Il est donc important d'accorder les places aux enfants qui y ont droit avant de travailler les demandes d'accommodements.

Service de berlines

Un membre demande si une formation sera offerte aux chauffeurs pour les besoins de la clientèle qui utilise la berline.

Il est répondu que les chauffeurs ont déjà une formation sur les comportements violents et l'intimidation. Mais qu'il y a un besoin de développer des formations sur ce sujet ainsi que sur les mesures de contrôles et les sièges d'appoint.

Une question est posée concernant les absences des élèves dans les berlines, pour déterminer quel est le processus.

Il est répondu que c'est un processus qui peut être discrétionnaire entre le parent et le chauffeur. Mais, il est également possible, si l'absence est connue à l'avance, de communiquer avec l'école qui verra à avvertir le service du transport qui le mentionnera au transporteur.

Ligne d'urgence

Un membre demande s'il y a une ligne d'urgence qui existe pour que les parents puissent communiquer avec le service.

Il est expliqué qu'il n'y a pas de ligne d'urgence pour les parents. Par contre, les écoles ont été avisées qu'il fallait qu'il y ait des personnes, à l'école, qui puissent répondre aux questionnements des parents et joindre le service de transport en cas d'urgence. Les procédures ont été revues cette semaine.

8. Clôture de la séance

La séance est levée à 18 h.

Propose la clôture de la séance.

La secrétaire
Marie-Hélène Gauthier